CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97998** **VALABLE JUSQU'AU** **19/05/2027**

ÉDITÉ LE 06/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 2006B50153

Siret : 490 995 149 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0049451/D

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 12540000021675740

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 12540000021675740

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : FRANCOIS FONTAINE

98 BANLIEUE VERS RUESNES
59530 LE QUESNOY

Téléphone : 03 27 47 90 87 **Fax :**

Portable : 06 20 88 41 99

Responsabilité légale :
FONTAINE FRANCOIS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : fontaine.f59@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 621 288 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	7	11/01/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	7	21/01/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	7	21/01/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/03/2026 14:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E97998** **VALABLE JUSQU'AU** **19/05/2027**

ÉDITÉ LE **06/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/2006
Forme juridique : SARL
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 2006B50153

Siret : **490 995 149 00013**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 0049451/D

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 12540000021675740

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 12540000021675740

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **FRANCOIS FONTAINE**

98 BANLIEUE VERS RUESNES
59530 LE QUESNOY

Téléphone : 03 27 47 90 87 **Fax :**
Portable : 06 20 88 41 99

Site Internet :
E-mail : fontaine.f59@orange.fr

Responsabilité légale :
FONTAINE FRANCOIS GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/01/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	21/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/03/2026 14:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.